



**DECHARGE PARENTALE VACANCES ANNEE 2024**

***La présente décharge étant valable pour une année scolaire, nous vous demandons de bien vouloir nous informer de tous changements en cours de l'année (autorisation de sortie, problèmes médicaux...)***

Je, soussigné(e) ..... autorise mon enfant.....  
à participer aux activités du programme **ATOUT SPORTS VACANCES.**

**CONDITIONS GENERALES**

J'atteste sur l'honneur que l'enfant nommé ci-dessus n'a pas de contre-indication de santé relative aux activités **ATOUT SPORTS VACANCES**. En l'absence de certificat médical, je décharge et libère de toute responsabilité la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, en cas d'incident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception, et déclare renoncer à tout recours à son encontre.

Je vous signale, concernant mon enfant, les allergies et contre-indications suivantes :

.....

Dans ce cas, le Service Sports et Jeunesse se réserve le droit de me demander un certificat médical, datant de moins de 3 mois, d'absence de contre-indication à la pratique de l'activité.

En cas d'accident survenu à mon enfant, j'autorise le responsable des animations à prendre toute disposition, et notamment à lui faire donner tous les soins et/ou pratiquer toute intervention chirurgicale urgente en cas de nécessité constatée par un médecin. Je suis informé(e) qu'il est recommandé d'être assuré en responsabilité civile (individuelle accident)

**Autorisation parentale :**

J'autorise mon enfant à se rendre au domicile familial par ses propres moyens après le fin des activités. **OUI**  **NON**

**Autorisation de publication :**

J'autorise la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, à utiliser, publier et diffuser les propos et l'image de mon enfant sur les différents supports de communication de la ville (papier, internet) à l'exclusion de toute exploitation commerciale.  
**OUI**  **NON**

**Autorisation de transport :**

J'autorise mon enfant à effectuer les trajets liés à son activité sportive au sein de la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon et sur sites extérieurs, dans tout véhicule, qu'il soit conduit par une personne du service des sports ou à titre de transporteur professionnel.

**OUI** **NON** **Les Prestations :**

Possibilité de rajouts si disponibilité, **24H avant les activités**. Aucune modification ne sera acceptée après le début des vacances scolaires.

**Les service des sports se réserve le droit d'annuler toutes activités se déroulant en extérieur si les conditions météorologiques ne sont pas favorables à la pratique sportive. Une information spécifique vous sera communiquée par le service.**

EN CAS D'ABSENCE SEUL UN JUSTIFICATIF MEDICAL PERMET UN REMBOURSEMENT DE L'ACTIVITE.

**Signature :**  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Fait à Sainte-Foy-lès-Lyon, le